

Conditions générales d'achat

1. Outillages

A - Conditions de paiement et propriété:

La Société Bräcker se réserve de choisir l'une des trois solutions mentionnées ci-après pour le paiement des outillages et des moules:

1) Participation aux frais d'outillages: cette solution lui ouvrira toutefois le droit de demander au fournisseur à n'importe quel moment, avec un préavis de deux mois, la cession de l'outillage moyennant une indemnité à convenir par cas.

2) Paiement intégral de l'outillage qui lui appartiendra alors et dont elle est libre de disposer à tout moment, après un préavis de deux mois.

Sauf au cas où le fournisseur n'est manifestement pas en mesure de faire face à ses engagements, alors la Société Bräcker se réserve le droit de retirer son outillage sans autre formalité.

3) L'outillage reste la propriété du fournisseur, et aucune participation financière du client à cet outillage n'est prévue.

B - Modalités de paiement :

Pour les cas 1 et 2 ci-dessus, deux modalités de paiement peuvent être envisagées, au choix de la Société Bräcker,

1) Paiement intégral de l'outillage après l'acceptation des échantillons des pièces réalisées au moyen de l'outil en cause, à 60 jours, date de facture.

2) Répartition du montant en cause sur un nombre de pièces qui sera défini dans chaque cas.

Le choix quant à sa participation ou non aux frais d'outillage, ainsi que du mode de paiement de l'outillage, est entièrement du ressort de la Société Bräcker et par le fait même de la remise de son offre, le fournisseur accepte la décision de la Société Bräcker à cet égard et les conséquences qui en découlent.

Quelle que soit la solution retenue par la Société Bräcker, le fournisseur reste responsable du bon état de l'outillage, tant qu'il est en dépôt auprès de ses Usines, il en assure la garde et l'entretien.

2. Réception

Toute fourniture qui ne serait pas exactement conforme aux conditions de la commande pourra être refusée et retournée au fournisseur à ses frais. La réception des commandes s'effectue au lieu de la livraison. En aucun cas un fournisseur ne pourra se prévaloir d'une réception faite par une personne non accréditée par la Société Bräcker pour éluder sa garantie.

3. Livraison

Pour toutes les expéditions qui ne seront pas effectuées dans le délai contractuel et de ce fait envoyées par tout moyen de transport rapide ou accéléré, les frais de transport supplémentaires seront à la charge du fournisseur.

Les livraisons ne peuvent se faire qu'au fur et à mesure de nos ordres de livraison qui déterminent la nature et la quantité d'articles ainsi que la date et le lieu de livraison. Les retenues éventuellement prévues par les marchés pour le retard dans les livraisons sont encourues par la seule échéance des termes et sans qu'il soit nécessaire d'une mise en demeure. Nous nous réservons en outre de répercuter contre le fournisseur les pénalités auxquelles nous serions nous-mêmes entraînés par le fait de ces retards.

Le fournisseur devra joindre à chaque expédition un bordereau détaillé indiquant le numéro de la commande et sa date, les indications devront être rappelées sur la facture. Sur chaque bordereau d'expédition ne devront figurer que les marchandises d'un même bon de commande.

Nos magasins sont ouverts du lundi au jeudi de 7h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 7h à 11h. Aucune livraison ne sera acceptée le samedi sauf demande expresse de notre part.

4. Observations des délais

En cas de retard sur les dates de livraison indiquées sur la commande, et même si des livraisons partielles ont été exécutées dans les délais voulus, nous nous réservons le droit d'annuler le solde de la commande par simple lettre recommandée sans que nous soyons tenus de ce fait à verser aucune indemnité ou de réclamer, à notre choix les pénalités qui pourraient nous être dues du fait de ce retard, sans préjudice dans l'un et l'autre cas, de tous dommages-intérêts dont notre Société pourrait justifier.

5. Factures

Toutes les factures devront être libellées au nom de la Société Bräcker. Elles devront nous parvenir impérativement en deux exemplaires au siège social à Wintzenheim.

6. Paiement

Tous nos règlements s'effectuent sauf avis contraire, à 60 jours date de facture.

Le règlement de vos factures ne peut en aucun cas être considéré comme une acceptation définitive sans possibilité de recours ultérieur de notre part.

7. Clauses de style

Cette commande ne sera définitive qu'après acceptation de l'accord écrit du fournisseur sur ses termes. Cet accord doit parvenir dans les 5 jours qui suivent la date de commande, faute de quoi la commande pourra être annulée. En outre, aucun règlement partiel ou total ne pourra être effectué avant réception de cet accord. Par l'acceptation de la présente commande, le fournisseur renonce à se prévaloir des clauses de style imprimées sur son papier commercial qui pourraient se trouver en contradiction avec celles des conditions générales ou particulières de cette commande.

8. Attribution de juridiction

Dans le cas où un litige avec le fournisseur n'aurait pu être réglé par l'arbitrage amiable, le tribunal de Colmar sera seul compétent, quels que soient la cause, la nature ou le lieu de ce litige et les conditions spéciales de l'achat.

9. Protection des données personnelles

Les parties s'engagent à respecter les dispositions applicables en matière de protection des données. Sauf convention contraire, les données personnelles obtenues dans le cadre des prestations contractuelles ne peuvent être traitées que pour l'exécution du contrat et dans le périmètre requis.

Pour ce faire, Bräcker peut également transférer des données personnelles à des sociétés affiliées à Bräcker en France et à l'étranger.

Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données chez Bräcker dans la déclaration de protection des données de Bräcker sur notre page d'accueil.